OFFRE D'EMPLOI

EDUCATEUR EN ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES

Description de la structure :

L'Union Sportive Multisections Audonienne (USMA), association créée en 1950, prévoit dans ses statuts qu'elle "*est ouverte à tous et a pour objet la promotion des activités physiques et sportives, des loisirs, et de pleine nature sous toutes ses formes et à tous les niveaux de pratique, à la formation, à l'épanouissement, à la responsabilité de tous ses adhérents en respectant leur santé*" (Article 1). Dans cette perspective, l'USMA développe depuis plusieurs années une offre sportive en direction des personnes en situation de handicap. L'association est composée de 26 sections sportives dont certaines s'inscrivent dans cette démarche en partenariat avec l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH).

Contexte :

Au sein des sections de l'USMA ou de l'APAJH, l'éducateur sportif prendra en charge l'encadrement de personnes en situation de handicap dans le cadre de la pratique de la boxe française, du tennis de table et de la natation. Il sera intégré à des équipes d'encadrants sportifs diplômés ayant une expérience dans l'accueil du public en situation de handicap.

Missions :

L'éducateur contribue aux séances de la manière suivante :

- Il participe à la programmation des thèmes d'entraînement en fonction du projet de jeu et de formation ;
- il transmet les pratiques techniques pédagogiques requises ;
- il applique sur le terrain les séances qu'il a conçues ;
- il veille à l'attention et au bon comportement des pratiquants.

Connaissances et aptitudes requises :

Savoir :

- Compétences techniques et pédagogiques sur le versant des activités physiques adaptées (licence STAPS mention APAS).
- Connaissances du rôle de l'activité physique sur la santé et des pathologies prises en charge dans le dispositif.
- Maitrise du matériel mis à disposition.
- Sécurité des pratiquants.

Savoir–faire :

- Evaluation de la condition physique et de la motivation du pratiquant.
- Conception et mise en œuvre de séances d'activités physiques adaptées pour un public en situation de handicap mental.
- Etre capable de gérer des groupes de pratiquants hétérogènes.

Savoir-être :

- Intérêt pour le public en situation de handicap.
- Capacité à réexpliquer plusieurs fois les consignes.
- Capacité à accorder une attention individuelle à chacun des pratiquants.
- Savoir tenir une position de fermeté.

Type de contrat : Contrat à durée déterminée (CDD)
Durée : 10 mois (6H par semaine)
Date de début souhaitée : octobre 2023
Horaires : samedi après-midi (13H30-16H30), dimanche (10H30-12H), lundi (17H-18H30) heures)
Localisation : Centre sportif de l'Ile des Vannes, 11-15 Bd Marcel Paul, 93450 L'Île-Saint-Denis
Rémunération : selon expérience du public.
Contact : Mathieu Malaquin (06.86.36.77.49 / usma.bfs@gmail.com)